



# Mesures Covid-19

au 15/09/2020

DISPOSITIONS COVID-19		JUSQU'AU Métropole et Outre-Mer	
<b>MASQUES STOCK ETAT</b>	<b>Dispensation des masques</b> <a href="#">selon la doctrine en vigueur au 11 juin 2020</a> <i>*Etudiant en stage chez un professionnel de santé libéral</i>	<b>30/10/2020</b>	
<b>Approvisionnement et distribution des masques</b> - <b>04/10/2020</b> : fin de la distribution par Santé Publique France auprès des <b>répartiteurs</b> « Tous les professionnels de santé du secteur ambulatoire doivent donc s'organiser pour être en capacité de s'approvisionner de manière autonome à partir du 5 octobre. » source <a href="#">DGS urgent 2020-INF-40</a> du 31/07/2020 - <b>30/10/2020</b> : fin de la distribution par les pharmacies d'officine auprès des professionnels et des patients mentionnés par la Doctrine, <a href="#">arrêté du 10/07/2020 paru au Journal Officiel</a> consolidée au 13/08/2020			
<b>MASQUES</b> Anti-projection, de type chirurgical, de forme chirurgical (à l'exception des masques tissus)	<b>Prix de vente maximum</b> 1 masque : 0.95 € TTC	<b>10/01/2021</b>	
<b>SHA</b>	<b>Préparation des solutions hydroalcooliques</b> selon la formule à teneur minimale de 80% en alcool	<b>30/10/2020</b>	
<b>SHA</b>	<b>Prix d'achat et de vente encadrés</b> Retrouvez les infos : <a href="http://www.uspo.fr">www.uspo.fr</a>	<b>10/01/2021</b>	
<b>TROD Covid-19</b>	Réalisation du TROD Covid-19 en officine	<b>30/10/2020</b>	
<b>TELESOINS</b>	Télésoins en pharmacie	<b>30/10/2020</b>	
<b>PUI - RESERVE HOSPITALIERE</b>	Dispensation des médicaments issus de la réserve hospitalière	<b>30/10/2020</b>	
<b>CLONAZEPAM injectable</b>	Dispensation de RIVOTRIL <sup>®</sup> injectable	<b>30/10/2020</b>	
<b>ACS-CMU</b>	Bénéficiaires de l'ACS ou CMU dont les droits expirent entre le 12/03 et 31/07/2020.	Droits prolongés de 3 mois à partir de leur date d'échéance	
		<b>NON PROLONGE</b>	<b>PROLONGE à Mayotte et en Guyane</b>
<b>CHRONIQUES</b>	Renouvellement des traitements chroniques	X	X
<b>DM – Dispositifs médicaux</b>	Renouvellement des dispositifs médicaux	X	X
<b>DM – Dispositifs médicaux</b>	Possibilité de substituer les dispositifs médicaux	X	X
<b>HYPNOTIQUES - ANXIOLYTIQUES</b>	Renouvellement des hypnotiques et anxiolytiques	X	X
<b>PARACETAMOL</b>	Dispensation limitée du PARACETAMOL <sup>®</sup> et interdiction de la vente en ligne	X	X
<b>STUPEFIANTS</b>	Renouvellement des médicaments stupéfiants ou assimilés	X	X
<b>TSO</b> Traitement Substitutifs aux Opiacés	Renouvellement des traitements substitutifs aux opiacés	X	X
<b>TSN</b> Traitement Substitutifs Nicotiniques	Dispensation limitée et interdiction de la vente en ligne	X	
<b>HYDROXYCHLOROQUINE</b>	Dispensation du PLAQUENIL <sup>®</sup> uniquement dans le cadre de leur AMM et sur ordonnance initiale de certains spécialistes ou de renouvellement par tout médecin	X	
<b>IVG Médicamenteuse</b>	Dispensation des médicaments pour une IVG médicamenteuse	X	